

Le Réseau HAPA à la rencontre de ses voisins européens

FAMILLES SOLIDAIRES et Réseau de l'Habitat Partagé et Accompagné

Présentation

Objectifs et enjeux

- Interroger les alternatives au tout domicile ou au tout établissement, notamment les habitats partagés et accompagnés et ses logiques d'organisations territoriales.

Dispositifs étudiés

- Dispositifs en faveur du maintien à domicile jusqu'au bout de la vie dans une logique médicosociale ou d'habitat: équipe infirmière autonome locale de soins à domicile, plateforme médicosociale, concept de quartier, colocations accompagnées, cellule de coordination.

Composition de l'équipe

- 16 personnes impliquées : chercheurs, directeurs d'établissements, chargés de projets habitats partagés et accompagnés, aidante familiale, financeur, consultants.



Observations

Axe 1 : les personnes accompagnées et les formes d'habitats

- Privilégier le maintien dans le quartier au strict maintien à domicile.
- Favoriser l'inclusion : structure ou organisation de petites tailles dans un territoire.
- Coordination et animation dédiée aux quartiers, aux colocations,....

Axe 2 : management et direction de structure

- Valorisation, responsabilisation, reconnaissance salariale et sociale des professionnels de l'accompagnement et du soin (autonomie des équipes).
- Décloisonnement des professions et formations sanitaires et sociales, polyvalence.

Axe 3 : coopération et partenariats des acteurs

- Réponses conçues à partir des besoins et désirs des personnes, construites en coopération, en fonction des spécificités des porteurs et des ressources du territoire.
- Développement d'une ingénierie sociale pour le soutien des initiatives et des coopérations.
- Dialogue permanent et coopératif entre les partenaires publics et privés.



Bilan & Recommandations

Enseignements pour la France

- **Accroître l'autodétermination et la participation des personnes accompagnées.**
 - Favoriser l'expression des souhaits et des choix de mode de vie des personnes accompagnées quelque soit leur situation de handicap physique, cognitif et psychique et permettre leurs concrétisations.
- **Former, accompagner, valoriser les métiers d'entraide (soins, accompagnement, coordination,...)**
 - Décloisonner les professions par des formations polyvalentes et des instances de dialogue et de concertation.
- **Faire confiance aux acteurs de terrain (professionnels et personnes accompagnées) dans leur capacité à innover.**
 - Soutenir les projets multi partenariaux favorisant la culture de coopération, la mutualisation et accepter le risque.

Impacts sur les pratiques

- **Changer les représentations sociales sur les personnes accompagnées :**
 - Voir les capacités restantes et considérer les personnes comme citoyens, acteurs et décideurs.
 - Mettre fin au clivage personnes âgées « dépendantes » / personnes en situation de handicap.
- **Créer les vraies conditions de partenariats entre acteurs politiques, de l'habitat, du médicosocial, et la société civile.**
 - Apporter une souplesse plus grande de financement (mixité public/privé, intermédiation locative,...).